



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 avril 2010

CESSION DE PARCELLES A EPCMS DES  
BRIZEAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 30 avril 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Aurélien MANSART -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**CESSION DE PARCELLES A EPCMS DES BRIZEAUX**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'Etablissement Public Communal Médico-social des Brizeaux a acquis diverses parcelles appartenant à la collectivité pour l'aménagement de son accès et l'extension de l'unité d'accueil Alzheimer. L'implantation des nouvelles constructions implique pour l'EPCMS des Brizeaux l'acquisition de parcelles complémentaires cadastrées section IT N° 21 pour 7 a 29 ca et IT N° 231 pour 1 a 14 ca appartenant à la Ville de Niort.

Ces parcelles ont été estimées par France domaine à 20 €/m<sup>2</sup>, soit une valeur globale de 16 860,00 €.

Un accord est intervenu sur la cession gratuite de ces terrains au profit de l'EPCMS des Brizeaux, à charge pour l'établissement acquéreur de considérer la somme de 16 860,00 € comme correspondant à la participation de la Ville de Niort dans cette opération de construction de l'unité d'accueil, et la faire apparaître dans le bilan financier de l'opération.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à titre gratuit à l'EPCMS des Brizeaux les parcelles IT 21 et 231 nécessaires à la réalisation du projet d'extension de l'unité d'accueil Alzheimer, à charge par l'établissement de faire apparaître la valeur des terrains dans le bilan financier de l'opération au titre de la participation de la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**